

Laval – Sommaire décisionnel

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Direction	No SD SD-2024-2796
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS En vertu de la résolution CM-20231205-1173, un bail a été conclu entre Activités sportives Ruisseau Noir inc., Marc Dubois et Ville de Laval concernant la location d'une partie des lots 2 921 311 et 3 249 575 du cadastre du Québec, situé sur le chemin Comtois, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie approximative de 42 000 pieds carrés, pour fins d'utilisation comme champ de tir pour la formation et l'entraînement du Service de police, pour une période de 5 ans, soit du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2028. Lors des négociations du bail entre le Bailleur et le Service de police, il avait été entendu que la Ville serait responsable du coût des travaux. Toutefois, une coquille s'est glissée dans le bail indiquant que le Bailleur devait effectuer, à ses frais, tous les travaux nécessaires afin de rendre l'emplacement conforme pour la formation et l'entraînement du Service de police. La présente convention de modification vise ainsi à rectifier le Bail afin de refléter l'intention des parties, ainsi qu'à apporter les ajustements nécessaires au Bail et par le fait même, ajouter les frais pour la fourniture de services d'entretien des roulottes de la Ville apportées sur le site. Pour la première année, les frais d'exploitation pour le champ de tir demeureront à 900 \$ par mois. Pour les années subséquentes, le Bailleur remettra un état estimatif des frais d'exploitation pour une période d'un an et les versements mensuels de Loyer additionnel seront établis pour cet exercice financier selon cette estimation. Afin de prévoir la réalisation de travaux par le Bailleur, un budget de 105 677,32 \$ est estimé afin de permettre un fonctionnement optimal du site. (Voir l'annexe C de la convention ci-jointe). Travaux d'aménagement des buttes et du site: 7 520,00 \$ Travaux de drainage: 2 872,29 \$ Travaux pour un mur en béton: 58 568,00 \$ Travaux d'électricité: 26 850,00 \$ Mise à niveau des roulottes et conteneurs: 260,00 \$ Frais de gestion du projet 10 %: 9 607,03 \$ TOTAL: 105 677,32 \$ À ce montant s'ajoutent les taxes si applicables.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS Le présent investissement de 110 948 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Aménagement et maintien d'actifs - Immeubles » pour lequel un montant de 13 041 500 \$ est prévu en 2024 au PTI. Financement : règlement d'emprunt L-12986-F		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S) Le service des affaires juridiques a préparé la convention de modification du bail.		

SERVICE / DIVISION	Service des immeubles, parcs et espaces publics / Direction	No SD SD-2024-2796
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU recommander au conseil d'approuver la convention de modification du bail à intervenir entre la Ville de Laval, Activités sportives Ruisseau Noir inc. et Marc Dubois, concernant la location d'une partie des lots 2 921 311 et 3 249 575, cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, d'une superficie approximative de 42 000 pieds carrés, situés sur le chemin Comtois, à Terrebonne, pour l'utilisation d'un champ de tir pour la formation et l'entraînement des membres du Service de Police de Laval, pour une période de 5 ans, soit du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2028, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette convention de modification de bail ; d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-12986-F un montant de 111 000 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 10 ans. d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes ;		
CERTIFICATION		
Numérotation des finances : 1803510 Coût estimé affectant l'année en cours : 110 947,98 \$ CM requis :Oui		
Annotation(s) Seule la première recommandation pour le CM		
Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.		
LEFEBVRE, Madame LISON (54347) _____ Trésorier		2024-07-11 _____ AN - MS - JR